



Cofinancé par
l'Union européenne



Programme Promotion d'Emploi et Insertion Professionnelle au Niger (ProEMPLOI)
PN 19.2370.5-002.00

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : GIZ – ProEMPLOI Tillabéry
Appui en mobiliers aux chambres consulaires à Tillabéry

Dossier N°91173799

I. Contexte.

Le Programme Promotion de l'Emploi et Insertion Professionnelle au Niger (ProEMPLOI) est une contribution de la coopération allemande qui a pour objectif d'améliorer la situation de l'emploi et des revenus des jeunes et des acteurs économiques dans les régions d'Agadez, Zinder et Tillabéry. L'appui du programme s'articule autour des quatre champs d'actions suivants : (i) Appui à la mise en œuvre réussie de politiques et stratégies (emploi et secteur privé), (ii) Amélioration des services en formation et orientation professionnelles, (iii) Appui aux acteurs économiques régionaux et (iv) Amélioration de l'offre de services offerts aux TPPME pour leur développement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le Champs d'action 4, le Programme Promotion de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle (ProEMPLOI) s'est engagé à accompagner quatre structures (ME, la CMANI, CRA, APCA) à travers la construction et l'équipement des bâtiments devant abriter leurs bureaux au niveau de la région de Tillabéry. Démarrée depuis 2022, les constructions sont terminées et réceptionnées.

La CMANI, la CRA et la ME avaient déjà bénéficié des mobiliers de bureaux mais il manque l'équipement de leurs salles de formation et quelques meubles de bureaux complémentaires.

Les présents termes de références visent la sélection d'un ou des prestataires pour la fourniture des mobiliers de bureaux de APCA ainsi que des tables et chaises en vue de l'équipement des quatre (4) salles de formation.

II. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectif

L'objectif global de la prestation est de fournir des meubles de bureaux de APCA, des tables et chaises pour l'équipement de quatre salles de formation afin de rendre opérationnels les locaux.

De manière spécifique, il s'agit de fournir :

- Des tables et chaises pour salles de formation ;
- Bureau avec tiroir avec retour ;
- Tables rondes de réunion ;
- Armoire de rangement en bois double battant ;
- Fauteuils de bureau ;
- Chaises visiteurs 3 places ;

- Chaise visiteurs bureau.

Toutes les précautions nécessaires devront être mises en œuvre pour assurer leur parfait état de conservation tant pendant leur transport, leur stockage et durant leur montage.

Les prestations de l'entreprise sélectionnée seront conduites sous la supervision du ProEMPLOI Tillabéry. Afin de mener à bien la mission, le prestataire devra adopter une démarche participative dès le démarrage des activités.

Le périmètre des prestations comprend :

- ✓ La fourniture et l'installation des équipements : les essais et mises au point nécessaire pour mettre les équipements en parfait état de fonctionnement et les livrer conformément aux spécifications du présent dossier d'appel d'offres ;
- ✓ Les soumissionnaires supporteront tous les frais liés à la préparation et à la remise de leurs offres et le ProEMPLOI Tillabéry GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

La liste des équipements ainsi que leurs caractéristiques sont contenues dans les sections III.

III. Composition et spécifications des matériels

Désignation	Quantité	Spécifications	Image
Mobiliers de bureaux			
Bureau avec tiroirs	03	Table en bois importé sans tiroir. Dimensions : 120*60*75	
Bureau avec retour et tiroirs	06	Bureau en bois GE 160+GE 130 avec retour et caisson à 3 tiroirs fermant à clés Dimension : 160X80X75 cm	
Fauteuils de bureau	05	Couleur : noir : Métal / similibuc ; Hauteur totale : 115-125 cm, Hauteur du dossier : 76 cm, Diamètre de la base : 70 cm, Assise : largeur 55 cm - profondeur 50 cm, Hauteur de l'accoudoir au sol : 68-78 cm ; Mécanisme d'inclinaison réglable, hauteur réglable de 47 cm à 57 cm, vis anti-desserrage	

Table ronde de réunion	04	En bois, Diamètre plateau 120 cm	
Chaise visiteurs bureau	150	Chaise visiteur avec accoudoir en sky	
Armoire de rangement en bois double battants	02	Armoire double battant importé et en partie vitré	
Chaises visiteurs 3 places	01	Chaises visiteurs à 03 places Siège et dossier en acier argenté gris épaisseur 1.5 mm Piètement et accoudoirs en acier chromé. Dimensions (L x H x P) mm : 1800 x 800 x 780	
Meubles salles de formation			
Tables pour salles de formation	55	Table en bois importé sans tiroir. Dimensions : 120*60*75 cm.	

IV. Délais et lieu de livraison

Le prestataire sélectionné doit livrer les matériels répondant aux spécifications dans un délai souhaitable de 15 jours au plus tard à compter de la date de la réception du bon de commande.

Les matériels seront livrés à Tillabéry sur les nouveaux sites construits pour les partenaires.

NB : Avant toute livraison définitive, le prestataire est tenu de présenter au ProEMPLOI Tillabéry un échantillon des matériels.

V. Portée de l'Offre

La GIZ Niger lance un appel d'offres pour une prestation telle que décrite dans ce document. L'offre soumise doit être conforme aux conditions et instructions suivantes. Toute non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

VI. Soumissionnaires éligibles

Sont admis à participer à cet appel d'offres, les fournisseurs qui :

- Possèdent la documentation administrative et fiscale nécessaire au Niger ;
- Disposent d'une expérience avérée d'un minimum de deux ans dans le domaine de livraison de mobiliers de bureau ;
- Ont réalisé au moins trois (03) livraisons semblables durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales avec preuves (nom de client, adresse, contact ou copie commande) ;

Les fournisseurs ne remplissant pas ces conditions sont priés de s'abstenir.

Tous les participants au présent appel d'offres doivent traiter les détails de ces documents dans la plus stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publié par l'Union Européenne et la GIZ.

VII. Offre par Soumissionnaire

L'offre se présente en un (01) seul lot.

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et la GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

VIII. Langue de l'Offre

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

XIX. Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre technique et une offre financière.**

A- Composition de l'offre technique :

L'offre technique se compose de documents ci-après :

- a) La description technique et détaillée de matériels demandés dans l'objet de ce marché, photos à l'appui.

- b) L'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires au Niger :
- ✓ NIF ;
 - ✓ Registre de commerce;
 - ✓ Attestation de régularité fiscale;
- c) Des renseignements qui approuvent la qualification du soumissionnaire
- Liste de références : il est exigé que le soumissionnaire ait exécuté au moins trois (03) livraisons semblables durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales et produire de preuves pour ces marchés (Copie de bons de commande, de contrats ou d'attestation de bonne exécution).
 - Indication (adresse) du soumissionnaire (lieux, coordonnées, photos etc.) qui approuve sa spécialisation.
- d) Une date de livraison ou un délai de livraison.

B- Composition de l'offre financière :

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

X. Monnaie de l'Offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

XI. Validité des Offres

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours calendaire.

XII. Mode de présentation de l'Offre

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière et les deux envoyés à l'adresse électronique suivant : NE_Quotation@giz.de

Tout dossier dépassant 15 Mo doit être envoyé soit par Zip soit par Files transfert suivant le lien suivant : <https://filetransfer.giz.de/Start?0> et le prestataire doit communiquer à l'adresse NE_Quotation@giz.de le mot de passe du file transfert.

NB : Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro **Appui en mobiliers aux chambres consulaires à Tillabéry-Dossier N°91173799**

Toute offre dont l'objet et / ou le numéro n'est pas correctement inscrit en objet du mail sera rejetée.

XIII. Adresse, Lieu et Date de remise des Offres

13.1 Adresse / Lieu

L'adresse de la GIZ à laquelle les offres devront être soumises :

Votre offre doit être envoyée par mail à l'adresse suivante :

NE_Quotation@giz.de

Objet du mail : Appui en mobiliers aux chambres consulaires à Tillabéry Dossier N°91173799.

13.2 Date de remise des offres

Votre offre doit être envoyée par mail au plus tard le vendredi 28/07/2023.

XIV. Examen des Offres

14.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) Est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) Est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) Présente toute information que la GIZ peut exiger.
- d)

14.2 Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

14.3 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 6.

14.4 La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

XV. Correction des Erreurs

15.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) Lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) Lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

15.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du

soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

XVI. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. A cet effet, la GIZ :

Définit comme suit les termes :

- **"corruption"** signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
- **"manœuvres frauduleuses"** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

rejetera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.